



Le **JEUDI 10 NOVEMBRE**
2022



C'EST QUOI ?



Une violence répétée
verbale, physique ou
psychologique au sein
de l'école



REJET ET STIGMATISATION

De la différence
et de certaines
caractéristiques

Apparences
physiques



Handicap

Sexe, identité de genre,
orientation sexuelle



Appartenance à
un groupe social

Troubles de la
communication

Intérêts
différents



AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Faits commis par un
ou plusieurs élèves à
l'encontre d'une victime
qui ne peut se défendre

SI TU ES VICTIME

1 SE CONFIER

N'hésite pas à te confier à un
adulte de l'école, tes parents, à
ton frère, ta sœur...



2 SE PROTÉGER

Ne partage pas tes mots de passe. Protège
ta vie privée. Attention aux photos que tu
postes sur les réseaux.

3 SIGNALER UN ABUS

Tu peux signaler un contenu abusif sur
les réseaux. Tu peux aussi bloquer les
« amis » qui n'en sont pas.



5 PORTER PLAINTE

Contre ton ou tes agresseurs. Tes parents le
feront pour toi. Ils sont tes représentants légaux.



4 TÉLÉPHONER

Si tu es victime de harcèlement
à l'école, tu peux appeler le
numéro gratuit « stop
harcèlement »

3020



L'ISOLEMENT
DE LA VICTIME



LA VIOLENCE

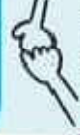


LA RÉPÉTITIVITÉ

3 CARACTÉRISTIQUES

6 SOUTENIR

Ne participe pas à l'isolement
des victimes. N'hésite pas à
aller leur parler.



7 NE PAS RIRE

Si l'agresseur n'a pas de public,
il arrêtera sans doute ses
brimades.

8 EN PARLER

Si tu es témoin d'un harcèlement,
adresse toi aux délégués de
classe, à un adulte ou à un
médiateur



9 NE PAS PARTICIPER



10 CONVAINCRE

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie
de le résonner et de le comprendre. Vouloir faire du
mal aux autres est un signe de malaise.

Si tu reçois un message ou une
photo humiliante, supprime le
message plutôt que de le
transférer à tes amis.

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements
violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins,
mes choix

Me permet d'être à l'aise quand je
suis avec lui/elle

Est content.e pour moi lorsque je me
sens épanoui.e

Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai
besoin d'aide

Me critique et me juge en permanence

M'exclut, me met volontairement à
l'écart

Se moque de moi, me donne des
surnoms méchants

Lance des rumeurs sur moi

Publie des choses qui me rabaissent
sur les réseaux sociaux

Me force à faire des choses dont je
n'ai pas envie, me fait du chantage,
me menace

Me fait des coups bas, m'humilie en
public, m'insulte

Me vole, me détériore et/ou me
rackette mes affaires

Me bouscule violemment, me frappe,
m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et
l'autre. Même s'il vous arrive de
vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal
et tu n'as pas à le supporter. Ce
n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces
comportements se répète, tu
es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu
peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela
pourrait avoir de graves
répercussions sur ta santé et ta
scolarité.



Pour te faire aider :

- **En parler** à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : **3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le
samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

LE HARCELEMENT MORAL



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le harcèlement moral se manifeste par des remarques désobligeantes, des intimidations et des insultes.

Exemple :

- Moquer un(e) élève à cause de son apparence physique
- Faire des « blagues » blessantes à l'encontre de quelqu'un de manière répétée

HARCELÉ(E) OU TÉMOIN QUE FAIRE ?

Règles : le harcèlement n'est pas quelque chose de normal

Parle : à tes parents ou à des personnes de ton établissement, il y a toujours un adulte pour t'écouter

N'aie pas peur des représailles : les adultes doivent te protéger et t'accompagner, toi et ta famille

NON AU HARCELEMENT
APPELLE LE
3020

Projet d'éducation des élèves de l'école du collège
Cimetière du Digne - Bureau des Ressources Humaines - 2016

LE HARCELEMENT EN LIGNE



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le harcèlement en ligne, ou le cyberharcèlement, s'effectue via internet (réseaux sociaux, forums, plateformes jeu multijoueurs, etc.)

Exemple :

- Diffuser une vidéo humiliante d'un(e) élève à son bras
- Commenter de manière insultante ou menaçante sur Facebook

HARCELÉ(E) OU TÉMOIN QUE FAIRE ?

Règles : le harcèlement n'est pas quelque chose de normal

Parle : à tes parents ou à des personnes de ton établissement, il y a toujours un adulte pour t'écouter

N'aie pas peur des représailles : les adultes doivent te protéger et t'accompagner, toi et ta famille

NON AU HARCELEMENT
APPELLE LE
3018

Projet d'éducation des élèves de l'école du collège
Cimetière du Digne - Bureau des Ressources Humaines - 2016

LE HARCELEMENT SOCIAL



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le harcèlement social, c'est quand une personne se retrouve exclue, moquée ou brimée à cause de son appartenance à un groupe social ou culturel différent.

Exemple :

- Moquer un(e) élève parce que ses parents sont peureux
- Brimer un(e) élève par racisme

HARCELÉ(E) OU TÉMOIN QUE FAIRE ?

Règles : le harcèlement n'est pas quelque chose de normal

Parle : à tes parents ou à des personnes de ton établissement, il y a toujours un adulte pour t'écouter

N'aie pas peur des représailles : les adultes doivent te protéger et t'accompagner, toi et ta famille

NON AU HARCELEMENT
APPELLE LE
3020

Projet d'éducation des élèves de l'école du collège
Cimetière du Digne - Bureau des Ressources Humaines - 2016

LE HARCELEMENT PHYSIQUE



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le harcèlement physique est une violence corporelle à répétition ou la dégradation d'objets personnels.

Exemple :

- Le racket pour de l'argent ou des objets de valeur (téléphone, bijoux)
- Des boucassades, des bagarres organisées, des tapes, etc.

HARCELÉ(E) OU TÉMOIN QUE FAIRE ?

Règles : le harcèlement n'est pas quelque chose de normal

Parle : à tes parents ou à des personnes de ton établissement, il y a toujours un adulte pour t'écouter

N'aie pas peur des représailles : les adultes doivent te protéger et t'accompagner, toi et ta famille

NON AU HARCELEMENT
APPELLE LE
3020

Projet d'éducation des élèves de l'école du collège
Cimetière du Digne - Bureau des Ressources Humaines - 2016

LE HARCELEMENT SEXUEL



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le harcèlement sexuel se définit par des propos et des pressions graves dans le but d'humilier ou d'obtenir un acte sexuel

Exemple :

- Des « blagues » à connotation sexuelle répétées à une personne déplacées
- Des propositions insistantes et déplacées

HARCELÉ(E) OU TÉMOIN QUE FAIRE ?

Règles : le harcèlement n'est pas quelque chose de normal

Parle : à tes parents ou à des personnes de ton établissement, il y a toujours un adulte pour t'écouter

N'aie pas peur des représailles : les adultes doivent te protéger et t'accompagner, toi et ta famille

NON AU HARCELEMENT
APPELLE LE
3020

Projet d'éducation des élèves de l'école du collège
Cimetière du Digne - Bureau des Ressources Humaines - 2016

ACTIONS au COLLEGE VICTOR HUGO

Le jeudi 10 Novembre 2022

Pour manifester notre engagement et celui des élèves dans cette lutte, des actions sont organisées au collège tout au long de la journée :

- **« Tous en bleu » pour lutter contre le harcèlement** : le bleu étant la couleur symbolisant cette lutte, nous invitons les élèves et les personnels à porter un haut de couleur bleue (t-shirt, pull, robe...) ce jour-là.
- Inscription du n° anti harcèlement (3020) et cyberharcèlement (3018) dans le hall par suspension de ballons aluminium
- Affichage dans les couloirs, de témoignages de personnalités ayant été victimes de situation de harcèlement
- Diffusion de musiques évoquant le harcèlement au temps de pause des élèves (récréations et demi-pension)
- **Ateliers toute la matinée pour toutes les classes (planning des ateliers ci-dessous)**
- Un livret avec multiples informations sera remis à chaque élève en début de journée.
- Un concours de dessin/affiche inter-cycle (écoles souhaitant participées et collège), sera proposé à l'issue de la journée de prévention dans l'objectif de participer au concours national de prévention contre le harcèlement 2023.

	8h30-10h30	Co animation ?	Salle	10h30-12h30	Co animation ?	Salle	10h30-11h30	Co animation ?	Salle
Grp 5eA et 5eA	Les grues de l'espoir	Mme Charlon et Amandine	10				Lettres et affiches	Mme Duchaussoy	210
6B	Verbaliser ses émotions, écrire des scènes, montrer des captations de scénéttes	Mme Carret, M. Ferrat et Mme Laspalles	101				Les grues de l'espoir	Mme Lorcet	211
6C	Les grues de l'espoir	Mme Lorcet et Mme Tusch	211	Verbaliser ses émotions, écrire des scènes, montrer des captations de scénéttes	Mme Carret, M. Ferrat et Mme Laspalles	101			
6D	Atelier film/danse	Mme Dessalles et M. Guillaume	Salle 206 Gymnase	Atelier film/danse	Mme Dessalles et M. Guillaume	Gymnase			
6E	Théâtre forum	Mme Rios et Mme Bourdon	Foyer				Les grues de l'espoir	Mme Tusch	204
6F	Chorale	Mme Bissenger	104	Théâtre forum	Mme Rios et Mme Bourdon	Foyer			
5B	Atelier flexi cube	Mme Crepin et Mme Le Coz	209				Affiches en langue étrangère Espagnol	Mme Ramos	109
5C	Boite à lettres de soutien	Mme Vievard et Mme Lefebvre	112	Atelier flexi cube	Mme Rennes et M. Lesluin ?	212			
5D	Atelier flexi cube	Mme Rennes et M. Lesluin ?	212	Chorale	Mme Bissenger	104			
5E	8h30-9h30 : Estime de soi 9h30-10h30 : Les grues de l'espoir	Magalie M. Gicquel	111 110	Atelier flexi cube	Mme Crepin et Mme Le Coz	209			
5F	8h30-9h30 : Les grues de l'espoir 9h30-10h30 : Estime de soi	M. Gicquel Magalie	110 111	Boite à lettres de soutien	Mme Vievard et Mme Lefebvre	112			
4A	Film Marion 13 ans pour toujours	Mme Lemercier et Angélique	102				Débat après le visionnage	Mme Lemercier et Angélique	102

	8h30-10h30	Co animation ?	Salle	10h30-12h30	Co animation ?	Salle	10h30-11h30	Co animation ?	Salle
4B	Film Marion 13 ans pour toujours	Mme Pralin et Mme Buckl	Poly et 112				Débat après le visionnage	Mme Pralin et Mme Buckl	112
4C	Posters (Anglais)	Mme Dubuis	207				Estime de soi	Magalie	111
4D	Film Marion 13 ans pour toujours	Mme Douis et M. Vion	Poly et 107				Débat après le visionnage	Mme Douis et M. Vion	Salle 107
4E	Création de spots publicitaires	Mme Pate et Mme Quesnel	105				Création de spots publicitaires	Mme Pate et Mme Quesnel	105
4E	Pour 8 élèves : atelier mosaïque	Mme Druetz	3	Pour 8 élèves : atelier mosaïque	Mme Druetz	3			
4F	Affiches en langue étrangère Espagnol	Mme Ramos	109	10h30-11h30 : Les grues de l'espoir 11h30-12h30 : Estime de soi	M. Gicquel Magalie	110 111			
3A	Lettres et affiches	Mme Duchaussoy	210				Les grues de l'espoir	Mme Charton et Amandine	10
3B	What is bullying ?	M. Gaurin	205	Serious Game Non au Harcèlement	M. Molle et M. Hemery	203			
3C	Serious Game Non au Harcèlement	M. Molle et M. Hemery	203	What is bullying ?	M. Gaurin	205			
3D	Atelier fresque	Mme Guéry et M. Ratel	CDI + 100	Atelier fresque	Mme Guéry et M. Ratel	CDI + 100			
3E	Atelier théâtre	Mme Lemarié et Mme Da Silva	103				Atelier langues	Mme Lauret et Mme Derozier	108
3F	Atelier langues	Mme Lauret et Mme Derozier	108	Atelier théâtre	Mme Lemarié et Mme Da Silva	103			

PLAYLIST

diffusée lors des temps de pause

N'hésitez pas à consulter les paroles de chaque titre afin de comprendre le message de l'auteur

- GAME OVER, Chloé M.
- L'EFFET DE MASSE, Maëlle
- PETITE EMILIE, Keen'V
- FRAGILE, Soprano
- SEUL DANS LA COUR, Grégoire
- TU PARLES, Sara'h cover
- JE SERAI LA, Sara'h cover
- CHANT DE BATAILLE, Tryo
- MAUX D'ENFANTS, Patrick Bruel ft. La Fouine
- TOM, Bilal Hassani
- JE COURS, Kyo
- SUPER ZIDANE, Grain de Sable
- Harcèlement, Massimo
- A LA SORTIE DE L'ECOLE, Ella Vincent
- Harcelé, Zeblack
- MA JOLIE, Claudio Capéo
- LUCIEN, Black M

La Prise en charge des Situations au COLLEGE VICTOR HUGO

par

La méthode de « la préoccupation partagée » (Ou méthode « PIKAS »)

C'est un moyen de lutte contre le harcèlement scolaire. Elle est complémentaire à d'autres approches telles que la remédiation par les pairs, la méthode d'Emmanuelle PIQUET, etc. La MPP est la méthode utilisée dans le dispositif PHARE.

L'origine de la méthode de « la préoccupation partagée » :

Créée en Suède dans les années 1970 à l'initiative du professeur de psychologie Anatol Pikas, la méthode de « la préoccupation partagée » consiste principalement en **une série d'entretiens individuels avec les élèves ayant pris part à des pratiques d'intimidation.**

En quoi consiste cette méthode ?

Plutôt que de parler de harcèlement, nous parlons « d'intimidation ».

La victime est désignée comme « la cible ».

L'intimidation scolaire (selon A. Pikas) c'est :

La répétition des mêmes actions par des individus différents

Rôle essentiel joué par **le groupe**.
Les faits sont montrés au groupe.

L'intention de nuire n'est pas toujours avérée.

L'incapacité pour la cible de se défendre par elle-même.

L'approche est non blâmante :

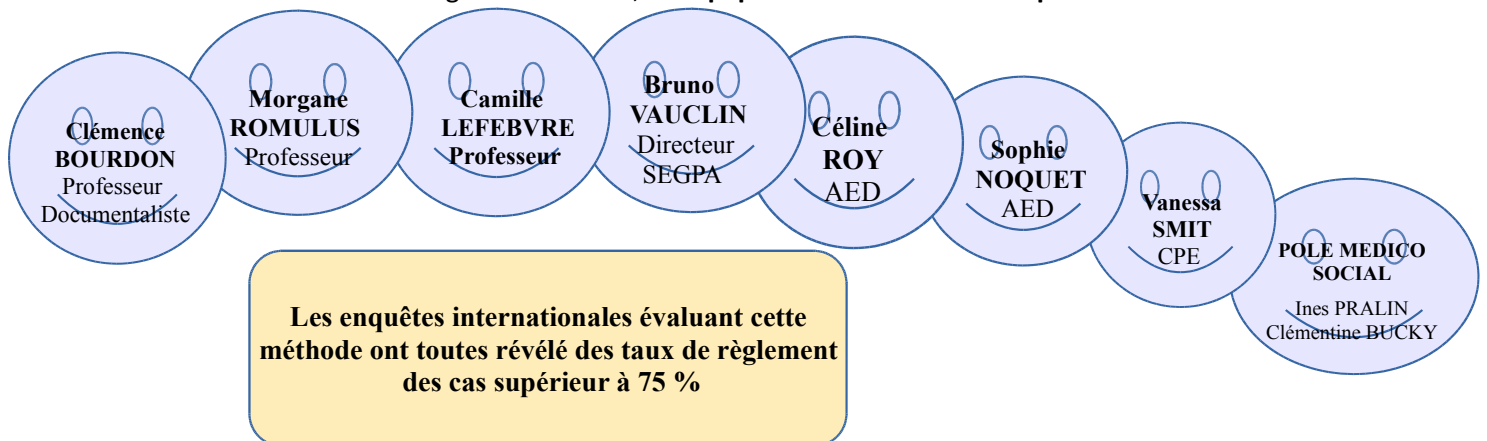
- ▶ le professionnel reçoit les intimidateurs, sans reconnaître leur participation ou leur responsabilité, sans leurs faire de reproches.
- ▶ Il cherche à **faire partager « une préoccupation » pour la cible.**
- ▶ Il cherche à faire réfléchir les intimidateurs jusqu'à **obtenir d'eux des suggestions, des solutions** pour que l'intimidation cesse.
- ▶ **Le professionnel est bienveillant** vis à vis des intimidateurs et **obstiné.**

Les entretiens sont courts (5/10mn max) **et se répètent** pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que l'intimidation cesse.

Un autre professionnel reçoit également la cible, en soutien.

Cette méthode prévoit la constitution d'une équipe de professionnels formés et spécialement dédiée au traitement des situations d'intimidation.

Au collège Victor HUGO, « **l'équipe RESSOURCE** » est composée de :



Les situations qui peuvent être traitées :

Moqueries, mises à l'écart, insultes, menaces, brimades, etc. Nous ne traiterons pas les situations les plus graves qui devront être signalées rapidement à l'équipe de direction pour d'éventuelles sanctions.

Nous nous réunissons régulièrement afin d'identifier les situations qui relèveraient de cette méthode de la « préoccupation partagée » et dans le but d'organiser notre intervention.

En tant qu'élève ou parents, si vous avez des doutes en ce qui concerne un camarade ou votre enfant, n'hésitez pas à contacter un des personnels mentionné ci-dessous afin que nous puissions prendre en charge la situation. Pour nous contacter, rien de plus simple : utilisez le mail de l'ENT !



S'impliquer en tant Qu'élève : Un ambassadeur, c'est quoi ?

Les Ambassadeurs Collégiens ont pour mission de :

- Repérer les élèves harcelés et leur permettre d'être pris en charge par les adultes du collège.
- Être identifié comme des ressources pour les autres élèves afin de permettre de parler de ces questions.
- Mettre en place des projets de prévention contre le harcèlement scolaire au sein de l'établissement et en partenariat entre établissements. Des projets à destination des écoles pourront également être mis en place.

Donc si tu es intéressé pour t'impliquer, que tu es volontaire et que tu es en 5eme ou 4eme, n'hésite pas à compléter la fiche de candidature. Elle sera étudiée et si tu es retenu, une formation te sera proposée.

Candidature PHARE

Ambassadeur contre le harcèlement

Nom :

Prénom :

Classe :

Je me présente :

(Qui es-tu ? Pourquoi te présentes-tu ?)

.....

.....

.....

.....

.....

Pour moi lutter contre le harcèlement c'est important car :

(Ce que tu défends, ce que tu as envie de faire)

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'engage à :

.....

.....

.....

.....

Le mot de la fin :

(Un slogan par exemple)

.....

.....

Être ambassadeur, c'est :

Être un élève responsable

Être à l'écoute de ses camarades

Soutenir et convaincre l'élève victime d'en parler aux adultes

Être capable de collaborer avec les autres élus du collège

L'ambassadeur :

Sensibilise ses camarades au phénomène de harcèlement et, plus largement, au respect d'autrui

Repère les signes du harcèlement et en parler, est attentif aux autres

Conduit un projet dans son collège pour mobiliser l'ensemble de la communauté éducative

Est porteur des valeurs de l'École de la confiance

L'ambassadeur n'est pas :

-Celui qui va régler seul les situations de harcèlement dans son collège

-Un justicier

-Un médiateur

-Un témoin passif

-Le chef de ses camarades

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas.

Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'École, tu peux appeler le numéro gratuit « Stop Harcèlement » 08 08 80 70 10.

10 CONSEILS

contre le harcèlement

Si tu es témoin

6 Soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.

7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

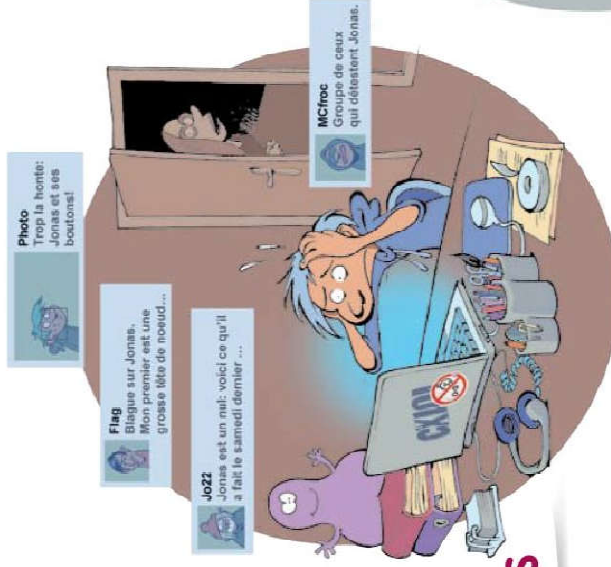
Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



MCROC
Groupe de ceux
qui détestent Jonas.



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

Retrouve conseils et outils pratiques sur

AGIR CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR